Dynamique d'inclusion dans le cadre de l'accès précoce Covid-19

EVUSHELD

(tixagévimab / cilgavimab)



Rapport du 25 avril – 1^{er} mai 2022

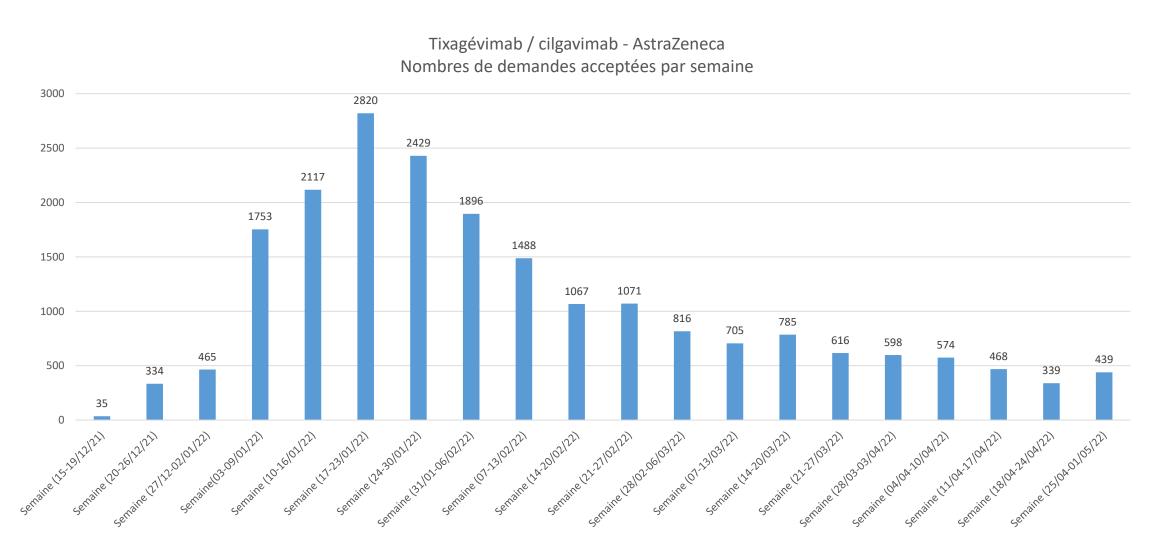
Accès précoce EVUSHELD (tixagévimab / cilgavimab) – AstraZeneca Rapport 25 avril – 1^{er} mai 2022

• Indication :

Prophylaxie pré-exposition du Covid-19 chez les patients adultes et les adolescents (âgés de 12 ans et plus pesant au moins 40 kg) :

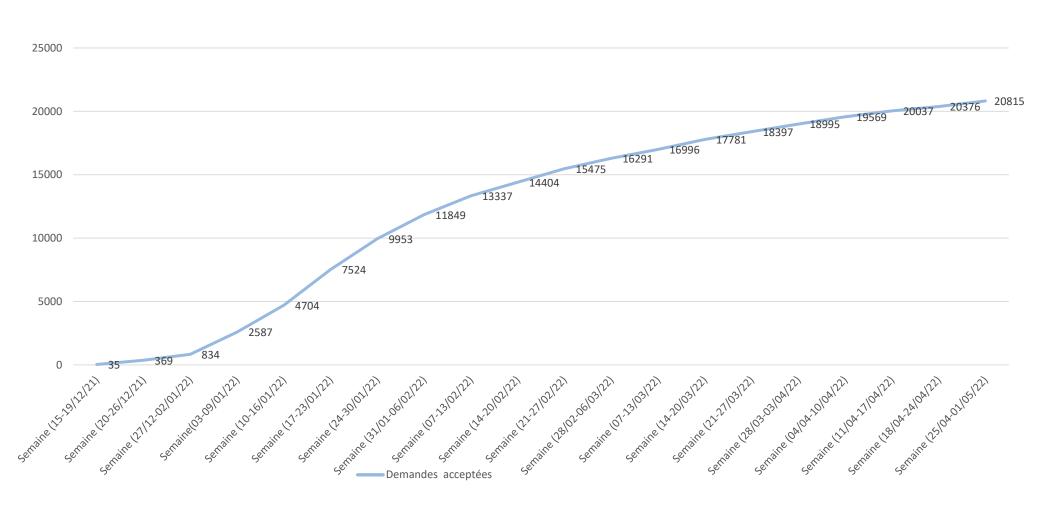
- Ayant un déficit de l'immunité lié à une pathologie ou à des traitements et faiblement ou non répondeurs après un schéma vaccinal complet conformément aux recommandations en vigueur :
- OU non éligibles à la vaccination et qui sont à haut risque de forme sévère de Covid-19.
- Début de l'accès précoce/ATU : 15 décembre 2021
- 20 815 demandes acceptées depuis le début de l'accès précoce
- S17 (24 avril 1^{er} mai 2022) : 439 nouvelles demandes acceptées

Accès précoce EVUSHELD (tixagévimab / cilgavimab) – AstraZeneca Nombre d'inclusions par semaine



Accès précoce EVUSHELD (tixagévimab / cilgavimab) — AstraZeneca Cumul du nombre d'inclusions

Tixagévimab / cilgavimab - AstraZeneca Courbe cumulée du nombre de demandes acceptées



Accès précoce EVUSHELD (tixagévimab / cilgavimab) – AstraZeneca Répartition géographique du total des inclusions

Tixagévimab / cilgavimab - AstraZeneca Répartition géographique du nombre de demandes acceptées (effectif cumulé)

